



Chers amis,

L'année 2017 fut une année rythmée par l'actualité. En France tout d'abord, avec les élections présidentielles puis législatives. En tant qu'acteur important de la vie associative et sociale, la Fondation Raoul Follereau s'est investie dans la campagne. Forte de son action d'insertion par l'emploi, elle a tenu à rappeler que le chômage n'est pas d'abord une statistique mais un drame humain. Son expertise en milieu rural montre par des actions très concrètes, que l'on peut rendre un espoir aux personnes en situation de précarité, et contribuer en même temps à la redynamisation des territoires ruraux.

Dans la lutte contre la lèpre, un tournant a également été pris avec une nouvelle orientation stratégique visant à intensifier le dépistage et à aller davantage à la rencontre des malades, pour les soigner avant qu'ils ne soient atteints par des lésions irréversibles.

En Irak, l'exode des populations qui avait commencé en 2014 lors de la proclamation du califat, a pris fin avec la victoire des forces coalisées contre Daech et la libération de Mossoul en juillet 2017. La Fondation Raoul Follereau qui agissait jusqu'alors en aidant les réfugiés, a transformé son action pour désormais accompagner le retour des familles dans leurs villages.

Ce retour et la reconstruction des villages nécessitent des investissements importants, et en premier lieu pour assurer l'approvisionnement en eau potable et en électricité. Pour assurer ce financement, la Fondation a fait appel en urgence à la générosité de ses donateurs. Elle a également dû puiser dans ses réserves, ce qui explique qu'elle termine l'année en déficit. Cet effort sera cependant poursuivi en 2018, notamment par la construction d'une école à Qaraqosh, village chrétien près de Mossoul, entièrement détruit durant ces dernières années de guerre

En 2017, la Fondation a également modifié sa présentation institutionnelle, sans toutefois rien changer de ses missions. Ces comptes vous sont donc présentés sous quatre grandes thématiques: SOIGNER, EDUQUER et REINSERER, qui sont les trois axes de la lutte contre les exclusions. INFORMER est le quatrième axe, qui consiste à diffuser le message de Raoul Follereau et informer sur les missions sociales. C'est ainsi que la Fondation répond à la volonté de Raoul Follereau d'œuvrer « à la mobilisation d'une communauté de générosité associant donateurs, partenaires et bénévoles, pour un monde plus juste et plus humain ».

Tout cela est possible ensemble, aussi je vous remercie : donateurs pour votre générosité, partenaires pour votre travail acharné, et bénévoles pour votre engagement.

Bernard Cuilleron

Président de la commission financière

SOMMAIRE

BILAN		4
COMPTE I	DE RESULTAT	5
ANNEXE A	AUX COMPTES ANNUELS	6
1. F	aits marquants de l'exercice	6
	Règles et méthodes comptables	6
NOTES D'	INFORMATION SUR LE BILAN	8
3. lı	mmobilisations incorporelles et corporelles	8
4. lı	mmobilisations financières	9
5. C	Créances	10
	/aleurs mobilières de placements et disponibilités	10
	onds propres et réserves	11
_	Provisions	11
	onds dédiés	11
	Dettes	11
11. E	Engagements hors bilan	12
NOTES D'	INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT	12
12. R	Résultat d'exploitation	12
13. R	Résultat financier	12
14. R	Résultat exceptionnel	12
15. R	Résultat de l'exercice	12
COMPTE I	D'EMPLOI DES RESSOURCES	13
NOTES D'	INFORMATION SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	14
16. C	Commentaires sur les emplois	14
	Commentaires sur les ressources	15
AUTRES II	NFORMATIONS	16
18. F	Effectifs	16
	Rémunérations	16
	3énévolat	16
	Honoraires des commissaires aux comptes	16
	aux d'affectation	16

BILAN

ACTIF (en euros)	2017 BRUT	AMORT & PROV.	2017 NET	2016 NET
Actif immobilisé	10 213 275	6 031 058	4 182 217	4 308 255
Immobilisations incorporelles	424 660	359 905	64 756	104 025
Immobilisations corporelles	9 341 857	5 671 154	3 670 703	3 731 383
Immobilisations financières	446 758	0	446 758	472 846
Actif circulant	13 911 763	85 182	13 826 582	13 706 889
Stock	0		0	0
Avances et acomptes versés	87 044		87 044	124 906
Créances clients et comptes rattachés	100 718	53 666	47 052	44 409
Autres créances	388 016		388 016	383 546
Valeurs mobilières de placement	10 651 277	31 516	10 619 762	9 417 627
Disponibilités	2 684 707		2 684 707	3 736 402
Comptes de régularisation	185 664		185 664	216 191
Charges constatées d'avance	185 664		185 664	216 191
TOTAL ACTIF	24 310 702	6 116 240	18 194 463	18 231 335

PASSIF (en euros)	2017	2016
Fonds propres et réserves	14 029 791	14 198 985
Dotation initiale	1 025 835	1 025 835
Dotations complémentaires	4 734 367	4 734 367
Dotation des fondations abritées	984 560	917 060
Réserves	7 285 029	7 521 722
Provisions pour risques	28 700	0
Fonds dédiés	3 040 041	2 981 459
Fonds dédiés	2 970 673	2 940 585
Fonds dédiés des fondations abritées	69 368	40 874
Dettes	1 095 930	1 050 891
Emprunts et dettes financières	39 139	49 931
Fournisseurs et comptes rattachés	477 405	493 315
Dettes fiscales et sociales	362 239	388 723
Autres dettes	217 147	118 922
Produits constatés d'avance	0	0
Produits constatés d'avance	0	
TOTAL PASSIF	18 194 463	18 231 335

^{*}Cf. note 7 sur le reclassement des dotations complémentaires

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	2017	2016
Collectes - dons	5 831 862	6 262 462
Legs, donations et assurances-vie	3 393 090	6 552 336
Subventions privées	78 747	200 816
Ventes de marchandises	58 311	89 921
Prestations de services	168 595	169 144
Reprises sur provisions et amortissements	30 000	53 498
Autres produits	118 901	102 860
Total des produits d'exploitation	9 679 506	13 431 038
Variation de stock	0	80
Autres achats et charges externes	2 665 690	2 683 844
Impôts, taxes et versements assimilés	223 475	248 753
Salaires et traitements	1 758 164	1 930 377
Charges sociales	848 851	949 943
Dotations aux amortissements	225 826	234 632
Dotations aux provisions pour risques et charges	38 260	25 242
Subventions versées	4 984 343	5 461 226
Autres charges	7 778	7 978
Total des charges d'exploitation	10 752 388	11 542 076
Résultat d'exploitation	-1 072 882	1 888 962
Autres intérêts et produits assimilés	16 430	22 242
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 857	7 982
Différences positives de change	218	977
Produits nets sur cessions de VMP	359 379	529 570
Total des produits financiers	391 884	560 772
Dotations aux amortissements et provisions	10 484	379
Différences négatives de change	4 464	2 386
Charges nettes sur cessions de VMP	16 918	22 949
Total des charges financières	31 866	25 715
Résultat financier	360 018	535 057
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	8 817
Produits exceptionnels sur opérations en capital	564 061	535 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	564 061	543 817
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 800	347
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	27 506	465 719
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles	29 306	466 066
Résultat exceptionnel	534 755	77 751
Impôts		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	188 060	349 417
Engagements à réaliser sur ressources affectées	246 641	2 950 039
Total des produits	10 823 511	14 885 044
Total des charges	11 060 202	14 983 896
Excédent ou déficit de l'exercice	-236 690	-98 851
Intérêts minoritaires	1 855	2 684
Excédent ou déficit de l'exercice part du groupe	-238 545	-101 535

ANNEXE

1. Faits marquants de l'exercice

En 2017, les actions de la Fondation ont représenté 7,6 millions d'euros dont 6,3 millions ont été consacrés à « *la lutte contre la lèpre et toutes les lèpres* » que sont la maladie, l'ignorance et la pauvreté. 1,3 million a été employé pour la diffusion du message de Raoul Follereau et l'information sur les missions sociales.

Les actions visant à soigner se sont élevées à 4,1 M€. Il s'agit essentiellement d'actions en faveur des malades de la lèpre et de l'ulcère de Buruli, mais également d'une participation au financement de programmes de recherche dans les laboratoires de Paris, d'Angers et de Lausanne à hauteur de 0,2 M€. Ces recherches ont pour objet de mieux comprendre les mécanismes de transmission de la maladie et d'améliorer les traitements. Dans les pays où elle intervient, la Fondation apporte également une aide au financement d'équipement de santé.

Les actions visant à éduquer ont représenté 1,1 M€ dont 0,3 M€ en France, où la Fondation agit aux côtés de ceux qui s'engagent en faveur de l'éducation et de l'instruction des enfants en difficulté.

Enfin, les actions visant à réinsérer ont atteint 1,1 M€ en 2017. Ces actions se sont partagées entre des actions à l'étranger pour développer des activités génératrices de revenus ou venir en aide aux minorités victimes de conflit et des actions d'aide au retour à l'emploi dans les zones rurales en France.

Ces actions ont été relayées par l'activité de nos fondations abritées. La Fondation Séverine Degrond et la Fondation la Guilde Européenne du Raid ont ainsi contribué à hauteur de 113 000 euros au cours de l'exercice 2017.

Ces actions ont été permises grâce à la générosité et à la fidélité de nos donateurs : 9,2 M€ ont été collectés au cours de l'année. Nous remercions également tous les bénévoles qui s'engagent aux côtés de la Fondation pour faire vivre la parole de Raoul Follereau ainsi que tous nos partenaires qui la traduisent en actes. Ils apportent aux malades, aux enfants et aux plus démunis une attention emplie de charité.

2. Règles et méthodes comptables

Périmètre de consolidation

La Fondation Raoul Follereau intègre dans ses comptes combinés les entités avec lesquelles elle partage des services communs et qui sont nécessaires à la réalisation de son objet social : la lutte « contre la lèpre et toutes les lèpres ».

Outre la Fondation Raoul Follereau, les entités entrant dans le périmètre de combinaison sont :

- L'Association des Amis de la Fondation Raoul Follereau;
- La SARL Follereau Logistique;
- La SCI Dantzig Immo;
- Le GIE Dantzig.

La Fondation Raoul Follereau exerçant un contrôle exclusif sur les deux sociétés et le GIE Dantzig, la méthode de combinaison retenue est celle de l'intégration globale pour ces entités. Cette méthode a également été retenue pour la combinaison de l'association des Amis de la Fondation Raoul Follereau.

La combinaison par intégration globale est une opération comptable qui intègre l'ensemble des comptes des entités après avoir neutralisé les transferts internes et réalisé les retraitements nécessaires.

• Cadre légal

Les comptes annuels de l'exercice 2017 ont été établis et présentés conformément aux règlements CRC 99-01, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et CRC 2009-01, relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation. En outre, en application de la loi n°91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation a établi un Compte d'emploi des ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels. Les méthodes

d'élaboration et de présentation du CER ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement CRC 2008-12

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée réelle d'utilisation, de façon linéaire et selon les durées suivantes :

- Logiciels 3 ans

Constructions en France
 Constructions en Afrique
 20 à 60 ans selon les composants;
 10 à 20 ans selon les composants;

Installations, agencements 5 ans
 Matériel d'exposition 5 ans
 Matériel informatique et de bureau 3 ans

• Disponibilités et placements financiers

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale. Les comptes en devises étrangères sont convertis au taux de clôture.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat, frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constatée dès que la valeur de marché est inférieure à la valeur d'achat.

Fonds dédiés

Lorsque des ressources sont affectées par les financeurs à des actions ou des projets déterminés, la partie de ces ressources non utilisées en fin d'exercice est comptabilisée en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées », et inscrite au passif du bilan dans la rubrique « fonds dédiés ». Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de leur utilisation lors des exercices suivants, par la contrepartie du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat. Dans certains cas, les fonds dédiés font l'objet de placements financiers dont les revenus viennent abonder la réalisation des actions ou projets correspondants.

Legs, successions et donations

Les legs et donations sont soumis à l'acceptation préalable du Directoire. Les legs et donations en numéraire sont comptabilisés, après approbation, lors de leur encaissement. Les biens constituant les legs en nature acceptés ne sont pas conservés : ils sont réalisés dans les meilleurs délais et leur prix de cession est comptabilisé en ressources. Les biens constituant les legs en nature acceptés, mais soumis à des clauses de délais de conservation, sont inscrits à l'actif du bilan et valorisés sur la base de l'estimation réalisée par le notaire en charge de la succession.

Subventions versées

Les aides apportées par la Fondation aux projets qu'elle soutient, directement ou indirectement sont comptabilisées dans un compte de charge « Subventions versées ».

Fondations abritées

Conformément à ses statuts, la Fondation dispose de la capacité à abriter des fondations créées par des donateurs ou par respect de volontés testamentaires. Les biens, droits et ressources affectés à ces fondations abritées, constituent des biens propres de la Fondation qui les gère directement, en se conformant aux volontés des fondateurs. Les opérations générées par la gestion de ces biens font partie intégrante des comptes de la Fondation mais font l'objet d'un suivi individualisé en comptabilité analytique.

NOTES D'INFORMATION SUR LE BILAN

3. Immobilisations incorporelles et corporelles

• Variation des immobilisations :

	Valeur brute à			Valeur brute à
		Augmentations	Diminutions	la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	379 816	44 844	0	424 660
Progiciels	379 816	44 844	0	424 660
Immobilisations corporelles	9 474 793	108 538	241 473	9 341 857
Terrains	760 397	0	24 392	736 005
Constructions	7 515 805	24 256	203 512	7 336 549
Installations, agencements	501 894	63 790	13 570	552 115
Aménagements divers	254 530	13 465	0	267 995
Matériel de transport	31 123	0	0	31 123
Matériel informatique	181 285	7 027	0	188 312
Matériel de bureau	210 217	0	0	210 217
Matériel d'exposition	19 542	0	0	19 542
TOTAL	9 854 609	153 382	241 473	9 766 517

La Fondation est propriétaire de son siège social situé 31 rue de Dantzig à Paris 15ème. Elle détient également des locaux en province dédiés à l'activité de ses délégations régionales, des locaux en Afrique pour ses représentations et un hôpital situé à Pobè au Bénin : le centre Raoul et Madeleine Follereau dédié au traitement de l'ulcère de Buruli. Apparaissent enfin à l'actif les biens immobiliers issus de legs et que la Fondation doit conserver en vertu de dispositions testamentaires.

En 2017, la Fondation a vendu les locaux de sa représentation à Abidjan en Côte d'Ivoire ainsi que son terrain. Par ailleurs, des travaux d'aménagement au siège ont été effectués, qui ont porté sur la modernisation du système anti-incendie et la mise aux normes de l'ascenseur.

Les biens immobiliers ont fait l'objet d'une estimation en 2013 qui les valorise à 13,5 M€. Cela fait apparaître une plus-value latente de 4,6 M€ par rapport à leur valeur brute.

Variation des amortissements et dépréciations :

	Amort. à l'ouverture de l'exercice	Dotation	Reprise	Amort. à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	275 791	84 114	0	359 905
Progiciels	275 791	84 114	0	359 905
Immobilisations corporelles	5 743 410	141 712	213 967	5 671 154
Constructions	4 570 143	122 113	200 398	4 491 859
Installations, agencements	489 793	13 367	13 570	489 591
Aménagements divers	243 392	3 603	0	246 995
Matériel de transport	31 123	0	0	31 123
Matériel informatique	179 200	2 629	0	181 829
Matériel de bureau	210 217	0	0	210 217
Matériel d'exposition	19 542	0	0	19 542
TOTAL	6 019 201	225 826	213 967	6 031 058

En 2017, la vente des locaux en Côte d'Ivoire fait apparaître une reprise d'amortissement de 200 k€.

4. <u>Immobilisations financières</u>

• Détail des immobilisations financières :

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Titres de participations	87 552			87 552
Créances rattachées à des participations	0			0
Créances diverses	230 880	3 807	4 747	229 939
Prêts	184 414	37 984	93 132	129 266
TOTAL	502 846	41 791	97 879	446 758

Les créances diverses incluent un versement de 75 k€ effectué à l'Académie française pour le financement et l'attribution d'un prix Raoul Follereau décerné tous les deux ans ainsi que les cotisations 1% logement à Entreprises-Habitat (71 k€).

Les prêts correspondent d'une part à des aides à la réinsertion par l'emploi en France, permettant de favoriser la création d'une activité commerciale ou artisanale et de participer à la revitalisation des zones rurales (88 k€) et d'autre part à un prêt de la SCI Dantzig Immo octroyé lors de la vente d'un bien à une société HLM.

• Détail des filiales et participations :

	Capitaux	Quote-part du capital	Valeur comptable des titres détenus		Résultat du dernier
	propres	détenu en %	Brute	Nette	exercice clos
1 - Filiales (plus de 50% du capital)					

2 - Participations (10 à 50% du capital)					
GIE Scène	2 286	41,33%	945	945	
3 - Autres					
 SOCIETE CIVILE RENAUDES-NIEL* 	88 198	3,70%	33 250	33 250	3 107
• NEF	42 196 000	0,20%	53 357	53 357	50 000
TOTAL			87 552	87 552	

^{*} Bilan au 31 décembre 2016

La Fondation est membre du GIE Scène qui lui permet de mettre en commun ses moyens (impression, gestion de la paie...) avec les autres adhérents du GIE et de réduire ainsi ses frais de fonctionnement.



5. Créances

Détail des créances :

	Montout		Echéances		
	Montant - brut	A moins	A plus d'un	A plus de 5	
	Diut	d'un an	an	ans	
Avances et acomptes versés	87 044	25 544	61 500		
Clients	100 718	100 718			
Autres créances	388 016	236 980		151 036	
Charges constatées d'avance	185 664	185 664			
TOTAL	761 443	548 907	61 500	151 036	

Parmi les créances à plus de 5 ans figure une créance auprès du GIE Scène auquel la Fondation est adhérente, pour un montant de 146 805 euros.

6. Valeurs mobilières de placements et disponibilités

• Détail des valeurs mobilières de placement :

	Montant brut	Dépréciation	Net	Valeur liquidative à la clôture
Actions	356 918	0	356 918	417 281
FCP dédié	9 465 510	0	9 465 510	9 769 280
Obligations	16 974	0	16 974	18 236
OPVCM court terme	618 659	1 135	617 524	639 122
SCPI	140 000	8 400	131 600	131 600
Autres	53 216	21 981	31 235	33 151
TOTAL	10 651 277	31 516	10 619 762	11 008 670

Les placements financiers de la Fondation sont principalement constitués de Fonds commun de placement (FCP) ou OPCVM court terme. Les dotations des fondations abritées peuvent être investies sur des supports en actions ou SCPI. Les disponibilités comprennent les comptes bancaires et un livret associatif. Au 31 décembre 2017, la plus-value latente est de 389 k€.

7. Fonds propres et réserves

• Variation des fonds propres et réserves :

	Valeur au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture de l'exercice
Dotation initiale	1 025 835			1 025 835
Dotations complémentaires	4 734 367			4 734 367
Dotation des fondations abritées	917 060	67 500		984 560
Réserves	7 521 722	69 087	305 783	7 285 027
TOTAL	14 198 985	136 587	305 783	14 029 789

En 2017, la Fondation a procédé à une analyse détaillée de ses fonds propres, conduisant à isoler les apports qui lui ont été faits ainsi que les revalorisations de la dotation, dans un poste de dotations complémentaires. La dotation de la fondation abritée Séverine Degrond a été augmentée par un apport complémentaire de 68 k€. Les réserves de la Fondation sont diminuées de 306 k€ par affectation du résultat de l'exercice. A fin 2017, elles représentent presque 12 mois de missions sociales.

8. Provisions

• Variation des provisions pour risques et charges :

	Provisions au	Augmentations	Diminutions	Provisions à la
	début de	(dotations de	(reprises de	clôture de
	l'exercice	l'exercice)	l'exercice)	l'exercice
Provisions pour risques et charges		28 700		28 700
TOTAL	0	28 700	0	28 700

Une provision relative au recouvrement litigieux d'une créance a été constituée en 2017, d'un montant de 29 k€.

9. Fonds dédiés

• Variation des fonds dédiés :

	Valeur au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture de l'exercice
Fonds dédiés	2 940 585	213 931	183 843	2 970 673
Fonds dédiés des fondations abritées	40 874	32 710	4 217	69 368
TOTAL	2 981 459	246 641	188 060	3 040 041

En 2017, 185 k€ de fonds dédiés ont été repris pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs ou testateurs. Ainsi, 150 k€ provenant du legs Brioudes ont été utilisés sur des projets de lutte contre la lèpre au Mali.

En 2017, la Fondation a reçu un legs dédié à l'achat de médicaments contre la lèpre pour un montant de 428 k€. 228 k€ ont été utilisés en 2017 et le solde, soit 200 k€ est porté en augmentation des fonds dédiés pour être utilisé ultérieurement.

Les fonds dédiés des fondations abritées excédentaires ont été augmentés (33 k€) tandis que les fondations abritées déficitaires ont utilisé leurs fonds dédiés pour 4 k€.

10. Dettes

• Détail des dettes par échéances :

	Montant -	Echéances			
	brut	A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans	
Emprunts et dettes financières	39 139			17 796	
Fournisseurs et comptes rattachés	477 405	477 405			
Dettes fiscales et sociales	362 239	362 239			
Autres dettes	217 147	217 147			
TOTAL	1 095 930	1 056 791	0	17 796	

Les dettes à plus de cinq ans correspondent à des créances de participation du GIE Dantzig.

11. Engagements hors bilan

• Legs et donations :

Les legs et donations sont comptabilisés en produits au fur et à mesure de leur encaissement. Au 31 décembre 2017, 135 dossiers de legs et donations ont été acceptés et restent en cours de réalisation. Cela représente un montant à recevoir de 5 108 k€.

• Indemnités de fin de carrière :

Les engagements de retraite correspondent à la valeur actuelle des indemnités de fin de carrière retenues au prorata du nombre d'années de présence. Leur calcul intègre également des hypothèses de rotation de personnel. Au 31 décembre 2017, ces indemnités sont estimées à 55 718 €.

NOTES D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

12. Résultat d'exploitation

En 2017, les ressources de la générosité ont atteint 9 231 k€. Par rapport à 2016, ce montant est en diminution, ce qui s'explique par des éléments exceptionnels reçus en 2016 (un legs de 3 139 k€) mais également par une diminution des dons et de la quête.

La Fondation a cependant fait le choix de conserver un niveau élevé d'engagement dans les projets qu'elle soutient, ce qui conduit à un résultat d'exploitation déficitaire de -1 073 k€.

13. Résultat financier

En 2017, la gestion des placements financiers a permis d'atteindre un résultat financier de 360 k€.

14. Résultat exceptionnel

En 2017, les locaux détenus en Côte d'Ivoire ont été vendus pour un montant total de 564 k€. La valeur nette comptable de ces biens s'établissait à 24 k€. Le résultat exceptionnel s'établit à 535 k€.

15. Résultat de l'exercice

Le total des charges enregistrées en 2017 est de 11 060 k€, supérieur au total des produits qui est de 10 824 k€. Déduction faite des intérêts minoritaires (2 k€), l'exercice se solde par un déficit de 239 k€.



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Ē	EMPLOIS	Emplois de 2017 (= compte de résultat)	Affectation par em plois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2017
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		6 543 153 €
1	MISSIONS SOCIALES	7 636 354	7 436 642	1 RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	9 230 853	9 230 853
1.1	1.1 Réalisées en France	2 332 265	2 314 265	1.1 Dons et legs collectés	9 224 952	9 224 952
	- Actions réalisées directement	2 197 576	2 197 576	- Dons manuels affectés	3 396 300	3 396 300
	- Versements à d'autres organismes agissant en France	134 689	116 689	- Dons manuels non affectés	2 435 562	2 435 562
1.2		5 304 088	5 122 377	- Legs et autres libéralités affectés	645 924	645 924
	- Actions réalisées directement	5 304 088	5 122 377	- Legs et autres libéralités non affectés	2 747 167	2 747 167
	- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0			
7	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 959 550	1 835 005 1.2	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	5 901	5 901
2.1	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 959 550	1835005			
2.2	2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	2 AUTRES FONDS PRIVES	78 747	
2.3	3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0	3 SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
m	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	894 690	60 6	4 AUTRES PRODUITS	993 746	
_	TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	10 490 594	9 280 744	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	10 303 346	
<u> </u> =	DOTATIONS AUX PROVISIONS	38 572		II REPRISES DES PROVISIONS	45 857	
≡	EN GAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	246 641		REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES III EXERCICES ANTERIEURS	188 060	
				IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		-25 871
≥	EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		V INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	238 545	
	TOTAL GENERAL	10 775 808		TOTAL GENERAL	10 775 808	9 204 982
>	Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
5	Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
5	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		9 280 744	Total des emplois financés par les ressources collectées VI auprès du public		9 280 744
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		6 467 391

	EVALUATION DE	S CONTRIBUTIONS	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	26 640		Prestations en nature	26 640	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	26 640		Total	26 640	

NOTES D'INFORMATION SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

16. Commentaires sur les emplois

Le passage des charges du compte de résultat aux emplois du compte d'emploi des ressources s'effectue de la façon suivante :

	Total des charges	Missions sociales	Recherche de fonds	Frais de fonct.	Dotations aux provisions	Dotations fonds dédiés	Total des emplois
Achats et charges externes	2 665 690	1 002 862	1 198 027	347 184	0	0	2 548 073
Autres charges	7 778	1 032	103	6 629	0	0	7 764
Salaires et traitements	2 607 016	1 446 922	626 156	477 655	0	0	2 550 733
Impôts et taxes	223 475	117 517	53 631	31 674	0	0	202 821
Dotations aux amortissements	225 826	77 338	80 793	13 982	0	0	172 112
Dotations aux provisions	38 260	0	0	0	28 700	0	28 700
Subventions versées	4 984 343	4 984 343	0	0	0	0	4 984 343
Charges financières	31 866	3 816	0	17 567	9 872	0	31 254
Charges exceptionnelles	29 306	2 524	841	0	0	0	3 365
Engagements à réaliser	246 641	0	0	0	0	246 641	246 641
Intérêts minoritaires	1 855	0	0	0	0	0	0
TOTAL	11 062 057	7 636 354	1 959 550	894 690	38 572	246 641	10 775 808

Il existe un écart entre les charges du compte de résultat et les emplois du compte d'emploi des ressources. Cet écart, qui est de 286 k€ en 2017 correspond à :

- Un écart de 24 k€ généré par la différence de comptabilisation des cessions d'actifs immobilisés. En effet, dans le compte de résultat sont enregistrés une charge de cession et un produit correspondant à la vente tandis que dans le compte d'emploi des ressources, seul apparaît le net de la vente.
- Un écart de 262 k€ due à la combinaison des comptes. Alors que celle-ci fait distinctement apparaître les charges et les produits des entités combinées dans le compte de résultat, seule apparaît dans le compte d'emploi des ressources la contribution nette de ces entités.

• Frais généraux :

Une quote-part de frais généraux est affectée aux missions sociales au prorata du nombre de salariés en équivalent temps plein œuvrant à la réalisation des missions sociales.

• Missions sociales :

Sous la rubrique « missions sociales », figurent les dépenses correspondant aux actions de la Fondation ainsi que les dépenses s'y rattachant directement ou indirectement (charges de personnel, frais de fonctionnement des départements projets, quote-part des frais généraux). Ces actions se répartissent comme suit :

	France	Etranger	Total
Soigner	230 364	3 851 599	4 081 963
Eduquer	327 067	772 190	1 099 257
Réinsérer	426 304	680 300	1 106 604
Informer*	1 348 530		1 348 530
TOTAL	2 332 265	5 304 088	7 636 354

^{*} Les coûts imputés à cette action de diffusion du message de Raoul Follereau et d'information sur les missions sociales sont constitués de :

- 80% des frais d'édition et d'envoi des journaux « Follereau Magazine », hors numéros spécial comptes et prospection ;
- 9/12^{ème} des frais du réseau des bénévoles ;
- des frais de publication des documents sur la vie et la pensée du fondateur ;
- des frais des actions de promotion de l'image et de la notoriété du fondateur.

• Frais de recherche de fonds :

Ils s'élèvent à 1 960 k€ et comprennent : les actions de communication liées à la collecte, les frais des journaux et du réseau des bénévoles hors ceux imputés aux missions sociales, ainsi que les frais de traitement des dons et des legs.

Frais de fonctionnement :

Ils s'élèvent à 895 k€ et comprennent : les coûts directs de la gouvernance, des services comptabilité-finance, contrôle interne et certification ainsi qu'une quote-part des frais généraux. Il est à noter que les éventuelles pertes financières figurent également dans cette rubrique.

• Dotations aux provisions :

Des provisions pour un montant total de 39 k€ ont été comptabilisées en 2017, dont 29 k€ pour créances douteuses et 10 k€ pour dépréciation des valeurs mobilières.

Engagements à réaliser :

Les engagements à réaliser correspondent d'une part à des ressources affectées qui n'ont pas pu être utilisées lors de l'exercice et d'autre part aux résultats excédentaires des fondations abritées. 246 k€ ont ainsi été comptabilisés en 2017 (cf. note 9).

17. Commentaires sur les ressources

• Ressources collectées auprès du public :

En 2017, 9 225 k€ de dons, legs, assurances-vie et autres libéralités ont été collectés auprès du public. Avec 6 k€ d'autres produits liés à la générosité, cela représente 88% des ressources de la Fondation qui ne perçoit aucune subvention des collectivités publiques. 44% de ces ressources ont été affectées à une action particulière, soit 4 042 k€.

Autres fonds privés:

Ces ressources sont constituées de subventions privées principalement en provenance de membres de l'ILEP (organisation internationale de lutte contre la lèpre).

• Autres produits:

Les autres produits contiennent les produits financiers (559 k€), les plus-values de cession d'actif (cf. note 14), et d'autres produits et ristournes, dont 33 k€ correspondent aux participations aux soins du centre de traitement de l'ulcère de Buruli à Pobè (Bénin). C'est également dans cette rubrique que figure la contribution nette des entités combinées (67 k€).

• Reprises de provisions:

46 k€ de provisions correspondant à des dépréciations sur titres et prêts ont été reprises en 2017.

Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

(Cf. note 9)

• Insuffisance de l'exercice :

L'exercice est clôturé avec un déficit de 239 k€, qui est pris sur les réserves.

• Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées :

Les ressources issues de la générosité du public disponibles en début d'exercice s'élevaient à 6 543 k€. Après imputation du déficit de l'exercice, ce solde s'établit à 6 467 k€ fin 2017 (cf. note 7).

AUTRES INFORMATIONS

18. Effectifs

Les effectifs moyens ont été au cours de l'exercice 2017 (en équivalent temps plein) :

	2017
Cadres	22,2
Employés	16,0
TOTAL	38,1

19. Rémunérations

Le montant des salaires versés en 2017 correspondant aux effectifs ci-dessus s'est élevé à 1 758 K € hors charges patronales. L'évolution de la rémunération des salariés est décidée par le directoire qui en informe le conseil de surveillance. Celle des membres du directoire est décidée par le conseil de surveillance. Le collège des trois membres du directoire a perçu 242 193 € en 2017. Cette somme comprend leur indemnité au titre du mandat de membre du directoire et leur salaire de directeur de département. Ils ne perçoivent aucun avantage en nature.

20. Bénévolat

Les membres des instances sont tous bénévoles :

Conseil de surveillance : 12 membres
 Commission financière : 2 membres
 Commission d'évaluation et de contrôle : 2 membres
 Commission d'orientation : 4 membres
 Commission scientifique et médicale : 7 membres

De plus, 24 délégations départementales et 3 associations affiliées permettent la diffusion du message de Raoul Follereau, avec environ 1 000 bénévoles réguliers. Enfin, à l'occasion de la Journée Mondiale des lépreux, entre 10 000 et 15 000 bénévoles sont présents sur l'ensemble du territoire national pour quêter. Ces contributions n'étant pas quantifiables, elles ne sont pas non plus valorisées.

21. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat est de 86 208 € au titre de leur mission de contrôle légal des comptes.

22. Taux d'affectation

Il appartient aux organismes certifiés par Bureau Veritas et faisant appel à la générosité du public d'indiquer le taux d'affectation des ressources employées aux missions sociales par rapport au total des ressources employées qui doit être à minima de 2/3, et du taux de frais de recherche de fonds par rapport aux produits issus de la générosité publique qui doit être au maximum de 1/3. Au 31 décembre 2017, ces taux sont respectés.



CERTIFICATION

Reconnue d'utilité publique, la Fondation est certifiée par Bureau Veritas Certification France, selon le référentiel IE 001/11 des organismes faisant appel à la générosité du public.



AUDIT DES COMPTES

Les comptes de chacune des entités entrant dans le domaine de combinaison, sont audités et certifiés par un cabinet de commissaires aux comptes.

L'ensemble des comptes combinés tels qu'ils sont présentés dans ce document est certifié par le cabinet Exponens dont le rapport figure ci-après.



POUR ALLER PLUS LOIN

Ces comptes sont librement accessibles sur le site internet de la Fondation Raoul Follereau : www.raoul-follereau.org et publié au site du Journal Officiel : www.journal-officiel.gouv.fr.

Des informations complémentaires peuvent être demandées en s'adressant à la Fondation, par téléphone au 01 53 68 98 98 ou par mail à <u>accueil@raoul-follereau.org</u>.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres du conseil de surveillance de la FONDATION RAOUL FOLLEREAU,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de la **FONDATION RAOUL FOLLEREAU** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2017

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice sont les suivantes.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi des ressources (CER) sont détaillées dans la « note d'information sur le compte d'emploi des ressources » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que ces modalités retenues pour l'élaboration du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil de surveillance

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil de surveillance sur la situation financière et les comptes combinés.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par votre Directoire.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2017

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2017

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 18 mai 2018

Le commissaire aux comptes

EXPONENS Conseil & Expertise

Frédéric LAFAY

Associé

